

ENERGIE

Energie : déploiement des boîtiers Voltalis sur Brest métropole

Mis en ligne le **Friday 04 December 2020**

Dans le cadre de son plan climat, Brest métropole continue de lutter, à son niveau, contre les émissions de gaz à effet de serre du territoire. Elle soutient, pour la deuxième fois, une initiative de Voltalis, qui permettra aux logements chauffés à l'électrique de bénéficier gratuitement d'un boîtier de maîtrise de leur consommation d'énergie.



Sur Brest métropole, 28 000 logements sont chauffés à l'électricité, « **et, en hiver, lorsque la demande est trop forte, on sait que des risques de coupures font peser des risques de coupures sur le réseau** », décrit Franck Guyomard, chez [Voltalis](#), opérateur qui agit en partenariat avec Brest métropole. Conscient de ces alertes, relayées par Réseau transport d'électricité (RTE), Voltalis a mis au point un **petit boîtier de maîtrise et de réduction des consommations d'énergie, que les particuliers peuvent faire installer chez eux gratuitement.**

1 500 logements équipés en 2013

« *Un premier déploiement de ces boîtiers a déjà été réalisé dans quelque 1 500 logements de la métropole en 2013, pointe Tristan Foveau, vice-président de Brest métropole en charge des opérateurs d'énergie. Nous sommes sur un **dispositif d'effacement de consommation qui permet de rétablir l'équilibre entre l'offre d'électricité et la***

demande à un instant T. »

Comment ça marche ?

Dans les faits, le boîtier, installé au niveau du tableau électrique d'un logement, va permettre à l'opérateur de **couper certains équipements électriques (ballon d'eau chaude, chauffages...)** l'espace d'une dizaine de minutes, dans une opération que le consommateur ne sent même pas.

Ainsi agrégées, les coupures de centaines d'appareils électriques permettent de ramener l'équilibre au sein du réseau électrique. « *Les bénéfices sont donc nombreux*, assure encore Tristan Foveau, *puisque'on parle alors de fonctionnement plus efficace du réseau, mais aussi de limitation des émissions de CO2, ou encore de diminution des factures électriques pour les particuliers.* »

Le boîtier, installé par un électricien habilité, peut quant à lui être désactivé à tout moment sur simple demande de l'adhérent.

Des techniciens habilités

Après une première visite de diagnostic technique réalisée par une personne habilitée, l'installation du boîtier dure en général une heure trente. Les personnes intéressées disposeront ensuite d'un espace sécurisé accessible sans abonnement, via une application mobile ou sur internet.

A noter que ces installateurs habilités réaliseront du porte à porte, munis d'une tenue estampillée Voltalis, d'un badge portant une photo, leur titre, et le logo Voltalis. En cas de doute, il est conseillé de contacter la police ou la gendarmerie, en ayant au préalable demandé le nom de l'installateur.

Plusieurs phases de déploiement, et une réunion d'informations à Brest

Brest métropole va donc se mobiliser auprès des communes volontaires, pour **favoriser une deuxième phase de déploiement des boîtiers Voltalis.**

Celle-ci débutera **au Relecq-Kehuon, le 7 décembre.** Guilers suivra après.

Pour Brest, une réunion d'informations se tiendra le mardi 2 février, de 18 h 30 à 20 heures, à l'auditorium des Ateliers des Capucins.

Partager cet article

-  Facebook
-  Twitter
-  E-Mail
-  Viadeo
-  LinkedIn
-  Pinterest



≡ RETOUR À LA LISTE



HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil téléphonique :
02 98 33 50 50
Lundi au Vendredi : 8h-18h
Samedi : 8h30-12h30

HOTEL DE VILLE DE BREST

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :
02 98 00 80 80
Lundi au Vendredi : 8h-18h
Samedi : 8h30-12h30